PATINAGECANADA

TEST OR DE PATINAGE D'INTERPRÉTATION

Un patineur peut tenter de faire le test or de patinage d'interprétation, s'abstenant de subir les tests inférieurs de patinage d'interprétation, seulement s'il a obtenu son certificat or ou de niveau plus élevé en style libre, danse libre ou habiletés de patinage. Ceci est la seule exception qui s'applique. Le patineur exécutera une performance de son programme d'interprétation, qui sera évaluée au niveau or. Le patineur sera responsable des droits d'inscription au test pour tout test de patinage d'interprétation non antérieurement réussi.

Le directeur des tests du club doit fournir les renseignements ci-dessous et envoyer la demande au bureau national (avec une copie envoyée au bureau de section). Ces demandes seront traitées au cas par cas. Les Services aux membres vérifieront les niveaux de test du patineur et communiqueront les résultats de la demande directement au directeur des tests du club.

Renseignements sur le patineur ou la patineuse

Nom : _____ _____

Prénom Nom de famille

Numéro de membre de Patinage Canada : _____

Nom et numéro du club : _____

Dates des tests passés

Test or d'habiletés de patinage : _____

Test or complet de danse : _____

Test or complet de style libre : _____

Raison d'être ou circonstances de la demande :

_____

_____

_____ _____

Nom du directeur ou de la directrice des tests du club Numéro de membre de Patinage Canada

_____ _____

Adresse de courriel du directeur ou de la directrice des tests Date du test

Je certifie que tous les renseignements ci-dessus sont exacts : _____

Signature du directeur ou de la directrice des tests

Retourner à : Patinage Canada, 865, chemin Shefford, Ottawa (Ontario) K1J 1H9
Par télécopieur 1.877.211.2372 ou courriel memberservices@skatecanada.ca